

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 646****24 juin 2004****SOMMAIRE**

Abelard Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30991	xembourg . . . . .	30980
Adrenaline Shipping S.A., Luxembourg . . . . .	30993	Englishtown, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30969
Alpha Charter S.A., Luxembourg . . . . .	31002	Englishtown, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30969
Alpha Charter S.A., Luxembourg . . . . .	31004	Equinox Management Company S.A., Luxem- bourg . . . . .	30980
Amaco (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	30988	Escape Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30986
Amaco (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	30988	Eurodiv S.A., Luxembourg . . . . .	31005
Amarinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30995	European Collective Integral Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31000
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg . . . . .	31005	European Collective Integral Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31000
Aqua, Sicav, Luxembourg . . . . .	30986	Fernbach Financial Software S.A., Munsbach . . .	30983
Bacino Charter Company S.A., Luxembourg . . . . .	30962	Fernbach Financial Software S.A., Munsbach . . .	30983
Barbacane Charter S.A., Luxembourg . . . . .	31003	Fernbach-Software S.A., Munsbach . . . . .	31006
Big Six S.A., Strassen . . . . .	30991	Fernbach-Software S.A., Munsbach . . . . .	31006
BMB, Benelux Masterbuilders S.A., Wiltz . . . . .	30963	Fin-Astra Lux S.A., Luxembourg . . . . .	30982
Bohemia Property Service S.A., Luxembourg . . . . .	31000	Fondation Luis Portabella y Conte Lacoste, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	30963
Bohemia Property Service S.A., Luxembourg . . . . .	31000	Glofin A.G., Luxembourg . . . . .	30999
BRG Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	30989	Grison Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30998
Business Software Services S.A., Luxembourg . . . . .	30991	Hakapi Charter S.A., Luxembourg . . . . .	30994
Business Software Services S.A., Luxembourg . . . . .	30993	Hoparel S.A.H., Luxembourg . . . . .	31003
Café Colibri, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	30978	Indigo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30989
Café Silva Costa, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30988	Indigo-Carmine S.e.n.c., Luxembourg . . . . .	30993
Café Silva Costa, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30989	International Manag'Men, S.à r.l., Luxembourg . .	30970
Callas Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30989	Interpneu, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30985
Carmine, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30994	Interpublic Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	30994
Cartesoft, S.à r.l., Rameldange . . . . .	31007	Interpublic Group of Companies Holding (Luxem- bourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30996
Clorane S.A., Luxembourg . . . . .	30990	Kaelum Consult S.A., Luxembourg . . . . .	31001
Colveca S.A., Luxembourg . . . . .	30981	Kalamazoo Michigan Holding S.A., Luxembourg .	30999
Compagnie de Promotion et de Financement Hol- ding S.A., Luxembourg . . . . .	31004	Kerschenmeyer Constructions, S.à r.l., Waldbre- dimus . . . . .	30985
Concise Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30973	Kerschenmeyer Constructions, S.à r.l., Waldbre- dimus . . . . .	30985
Concise Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30973	Kutten Alain, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30984
Copargi S.A., Luxembourg . . . . .	31001	Kutten Alain, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30984
Corviglia S.A.H., Luxembourg . . . . .	30979	Lattes S.A., Luxembourg . . . . .	30971
Corviglia S.A.H., Luxembourg . . . . .	30979	Laville Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30995
CSI Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30970		
CSI Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30970		
Debis Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30969		
Dexia Clickinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	31002		
Domanial S.A.H., Luxembourg . . . . .	30974		
Dreamsgate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30990		
E.T.O. (European Trading Organisation) S.A., Lu-			

Lecoutere Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30974	Plazza Investments & Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30996
Legg Mason Worldwide, Sicav, Luxembourg . . . . .	30970	Renelux S.A., Münsbach . . . . .	30990
Lumasa S.A.H. . . . .	31005	Robim S.A., Luxembourg . . . . .	31004
Luxembourg International Consulting (INTERCONSULT) S.A., Luxembourg . . . . .	31002	Roland Bouchet S.A., Luxembourg . . . . .	30968
Madeleine Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30984	Roland Bouchet S.A., Luxembourg . . . . .	30968
Mavelly Charters S.A., Luxembourg . . . . .	31003	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30974
MDS Participations S.A., Luxembourg . . . . .	30990	Société Financière Industrielle de Participation et de Services (F.I.P.S.) S.A., Luxembourg . . . . .	30977
Mer Bleue Charter S.A., Luxembourg . . . . .	30998	Technopharm, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30968
Merloni Termosanitari International S.A., Luxembourg . . . . .	30986	Vanco S.A., Luxembourg . . . . .	30994
NABPP, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30964	Vanel Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	30975
Oaxaca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30980	Vertbois S.A., Luxembourg . . . . .	30982
(Les) P'tits Malins, S.à r.l., Strassen . . . . .	30962	Vincalux Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30990
Papiba, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30999	Wittbecker & Partners, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30969
Parfume S.A., Luxembourg . . . . .	30981	Zambon S.A., Dudelange . . . . .	30978
Pawaish S.A., Luxembourg . . . . .	30987		

**BACINO CHARTER COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.903.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 avril 2004 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social le 20 avril 2004, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2004, le conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, «administrateur-délégué»

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire ne dépassant pas douze mille trois cent quatre-vingt quinze euros (EUR 12.395,-) et sous la réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05807. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann

(035274.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**LES P'TITS MALINS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8035 Strassen, 4, rue des Oeillets.

R. C. Luxembourg B 54.480.

La Crèche LES P'TITS MALINS, S.à r.l., sis au 151, rue de Reckenthal, L-2410 Luxembourg a déménagé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003 au 4, rue des Oeillets, L-8035 Strassen.

Strassen, le 16 avril 2004.

M. Wey.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04787. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035576.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**B.M.B., BENELUX MASTERBUILDERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 2, rue des Tondeurs.

R. C. Diekirch B 58.818.

*Extrait de la séance du Conseil d'Administration du 2 janvier 2004*

Le siège social de la société est transféré du 30A, rue des Tondeurs L-9570 Wiltz, au 2, rue des Tondeurs, L-9570 Wiltz, avec effet immédiat.

Pour réquisition,

C. Binet

Administrateur

Enregistré à Diekirch, le 5 mai 2004, réf. DSO-AQ00098. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901665.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mai 2004.

**FONDATION LUIS PORTABELLA Y CONTE LACOSTE, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

**BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2003***(exprimés en EUR)***BILAN DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE 2003**

<i>Actif</i>	<i>EUR</i>	<i>Passif</i>	<i>EUR</i>
Disponible .....	25.129,75	Fonds social .....	200.000,00
Perte de l'exercice .....	6.251,11	Résultat des exercices antérieurs .....	- 169.851,14
Total .....	31.380,86	Fournisseurs .....	1.232,00
		Total .....	31.380,86

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003**

<i>Charges</i>	<i>EUR</i>	<i>Produits</i>	<i>EUR</i>
Frais en relation avec l'objet et le fonctionnement de la Fondation .....	6.433,21	Produits financiers .....	328,55
Frais financiers .....	146,45	Perte de l'exercice .....	6.251,11
Total .....	6.579,66	Total .....	6.579,66

**AFFECTATION DU BENEFICE**

- Report à nouveau de la perte de l'exercice. . . . . 6.251,11 EUR

*Composition du conseil d'administration*

Fondateur: Ricardo Portabella Peralta, Administrateur de sociétés, Cologny (Suisse)

Vice-Président: Pere Portabella, Industriel, Barcelone (Espagne)

Secrétaire: Jean-Pierre de Cuyper, Docteur en droit, Luxembourg

Membres: Antonio Portabella, Industriel, Barcelone (Espagne)

Pedro Clarós Blanch, Docteur en médecine, Barcelone (Espagne)

*Réviseur Indépendant*

KPMG Audit, 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**BUDGET 2004***(exprimé en euros)*

<i>Dépenses</i>	<i>EUR</i>	<i>Recettes</i>	<i>EUR</i>
Frais en relation avec l'objet social et le fonctionnement de la Fondation .....	6.500,00	Don .....	25.000,00
Octroi de Bourses d'études .....	25.000,00	Produits financiers .....	350,00
Frais bancaires .....	250,00	Perte de l'exercice .....	6.400,00
Total .....	31.750,00	Total .....	31.750,00

R. Portabella

Fondateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034167.2//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

**NABPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.549.

—  
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh day of April.  
Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Anders Pettersson, CEO, born in Simrishamn (Sweden) on April 15, 1959, residing in Birger Jarlsg, 21612, Limhamn (Sweden),

represented by Mrs Annie Lyon, private employee, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

by virtue of a proxy given on April 22, 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, duly represented, intends to incorporate a «société à responsabilité limitée unipersonnelle», of which he has established the Articles of Incorporation as follows:

**Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the «unipersonnelle» status of the Company.

**Art. 2.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of NABPP, S.à r.l.

**Art. 4.** The Company has its registered Office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of its sole member or in case of plurality of members by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments) both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company is formed for an undetermined period.

**Title II.- Capital - Corporate units**

**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 100 (one hundred) corporate units with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euros) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each corporate unit confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

**Art. 7.** Corporate units may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the corporate units are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the corporate units shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of corporate units representing at least three quarters of the rights owned by the survivors. In this case, however, the approval is not required if the corporate units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

The Company may acquire corporate units in its own capital provided that the Company has sufficient freely distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of corporate units held by it in its own corporate capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of members.

### **Title III.- Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

Towards third parties the Company is validly bound by the individual signature of the sole manager and in case of plurality of managers, by the joint signatures of two managers.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are invested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

### **Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of the section XII of the law of August 10th, 1915 on «société à responsabilité limitée».

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the meeting of members.

Resolutions at members' meetings are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of members representing more than half of the Company's share capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association and to dissolve and liquidate the Company may only be carried out by a majority in number of members owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from January 1st of each year to December 31st.

**Art. 11.** Each year, as of December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five per cent annual contribution shall be resumed until such one-tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### **Title VI.- Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidator(s) appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the corporate units they hold.

### **Title VII.- General provision**

**Art. 13.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31st, 2004.

#### *Subscription and payment*

All the corporate units have been entirely subscribed by Mr Anders Pettersson, prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.- (one thousand and five hundred Euros).

#### *Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, duly represented, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The manager of the Company, for an unlimited period, is:

- The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 64.474.

The Company will be bound by the individual signature of its sole manager.

2) The registered office of the Company is fixed at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, duly represented, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party, duly represented, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day named at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy holder, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, she signed with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Anders Pettersson, CEO, né à Simrishamn (Suède) le 15 avril 1959, demeurant à Birger Jarlsg, 21612, Limhamn (Suède),

représenté par Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration donnée le 22 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, dûment représenté, déclare vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La Société a pour objet d'accomplir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières directement liées à la création, la gestion et la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toutes activités sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet. La Société devra être considérée selon les dispositions applicables comme une «Société de Participations Financières».

La Société pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de NABPP, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'associé unique ou en cas de pluralité des associés, par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire des associés.

La Société pourra avoir d'autres bureaux et succursales (que ce soient des établissements permanents ou non) à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

**Titre II.- Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique de même que leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, néanmoins, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transférées soit aux héritiers réservataires soit à l'époux survivant.

La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves librement distribuables.

L'acquisition et la disposition par la Société de ses propres parts devront se faire par le biais d'une résolution d'une assemblée générale des associés et sous les conditions à fixer par une telle assemblée générale des associés.

### **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

### **Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée des associés.

Les résolutions aux assemblées des associés ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts et celles pour dissoudre la Société ne pourront être prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

### **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre.

**Art. 11.** Chaque année, au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société seront transférés à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

### **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### **Titre VII.- Disposition générale**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

#### *Souscription et libération*

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Anders Pettersson, préqualifié.

Elles ont été entièrement libérées par un versement en espèces de sorte que le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et à l'instant l'associé unique, dûment représenté, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante unique de la Société pour une durée indéterminée:

- La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474.

La Société sera engagée par la signature individuelle de sa gérante unique.

2) Le siège de la Société est fixé au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête du comparant, dûment représenté, le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de ce même comparant, dûment représenté, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite à la mandataire, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lyon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, vol. 21CS, fol. 2, case 12. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 mai 2004.

T. Metzler.

(035946.3/222/257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**TECHNOPHARM, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

H. R. Luxemburg B 57.372.

Gemäß Beschluß des alleinigen Geschäftsführers von TECHNOPHARM, S.à r.l. vom 14. April 2004 wurde der Sitz der Gesellschaft nach 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg verlegt.

Luxembourg, den 27. April 2004.

H. Boriths Müller

*Advokat*

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04781. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(033837.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

---

**ROLAND BOUCHET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.621.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(034929.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**ROLAND BOUCHET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.621.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> mars 2004*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05350. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(034931.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---



**DEBIS EUROPE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

H. R. Luxembourg B 86.571.

Gemäß Beschluß des alleinigen Geschäftsführers von DEBIS EUROPE, S.à r.l. vom 14. April 2004 wurde der Sitz der Gesellschaft nach 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg verlegt.

Luxembourg, den 27. April 2004.

H. Boriths Müller

Advokat

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04784. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033839.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

**WITTBECKER & PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains.

R. C. Luxembourg B 94.301.

Par un courrier recommandé en date du 1<sup>er</sup> avril 2004 à la société WITTBECKER & PARTNERS, S.à r.l., 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg (B 94.301), Madame Nathalie Freitas demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, a démissionné de son mandat de gérante de la société WITTBECKER & PARTNERS, S.à r.l.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034117.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

**ENGLISHTOWN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 79.292.

## EXTRAIT

En date du 25 novembre 2003, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

- M. Roeland P. Pels, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035000.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**ENGLISHTOWN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 79.292.

## EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 25 mars 2004 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2003, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts
ENGLISHTOWN Ltd .....	500
Total: .....	500

Luxembourg, le 25 mars 2004.

Pour ENGLISHTOWN, S.à r.l.

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034998.3/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**CSI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.813.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signature.

(035004.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**CSI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.813.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 avril 2004 à 11.30 heures*

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Nous avons pris connaissance des comptes annuels et du rapport de révision du commissaire.

*Deuxième résolution*

Les comptes pour la période du 2 juillet au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

*Troisième résolution*

Le résultat qui apparaît dans les comptes est reporté à nouveau.

*Quatrième résolution*

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour le période du 2 juillet au 31 décembre 2003.

Pour l'exactitude de l'extrait

M. Wittmann

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035002.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**INTERNATIONAL MANAG'MEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 76.641.

Suite à une cession de parts intervenue le 25 mars 2002 Madame Muriel Devallez a cédé les 124 parts sociales lui appartenant de la société INTERNATIONAL MANAG'MEN, S.à r.l. à Monsieur Eric Berard. Le capital social est ainsi réparti: La société NORST EUROPEAN INVEST S.A.: 992 parts et Monsieur Eric Berard: 248 parts.

Suite à une cession de parts intervenue le 25 juillet 2002 la société NORST EUROPEAN INVEST S.A. a cédé 992 parts sociales lui appartenant de la société INTERNATIONAL MANAG'MEN, S.à r.l. à la société US INTERNATIONAL S.A. Le capital social est ainsi réparti: La société US INTERNATIONAL S.A.: 992 parts et Monsieur Eric Berard: 248 parts.

Fait à Luxembourg, le 22 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034118.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

---

**LEGG MASON WORLDWIDE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 70.031.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(035150.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**LATTES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 100.542.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Tom Wagner, administrateur, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman; et
- 2.- Monsieur Jerry Wagner, étudiant, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman, ici représenté par Monsieur Aloyse Wagner, maître-électricien, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 23 avril 2004.

La prédite procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants, agissant ès-dites qualités et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Ces comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de LATTES S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires ou utiles à la réalisation de l'objet social décrit ci-avant.

Elle pourra effectuer tous placements immobiliers ou mobiliers, contracter tous emprunts avec ou sans affectation hypothécaire.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire consécutive à la constitution de la société.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 13.** La société est surveillée par un commissaire nommé par l'assemblée générale qui fixe sa rémunération. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée Générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de mars de chaque année à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

### Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mil quatre.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mil cinq.

### Souscription

Les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Tom Wagner, prénommé, cinquante actions	50
2.- Par Monsieur Jerry Wagner, prénommé, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Ces actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) chacune par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Aloyse Wagner, maître-électricien, né à Troisvierges le 24 août 1954, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman;
  - b) Monsieur Tom Wagner, administrateur, né à Luxembourg le 25 janvier 1980, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman;
  - c) Monsieur Jerry Wagner, étudiant, né à Ettelbruck le 8 mai 1985, demeurant à L-2241 Luxembourg, 16, rue Tony Neuman.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:  
Madame Josée Woltz, comptable, épouse de Monsieur Norbert Baddé, née à Luxembourg le 30 mai 1953, demeurant à L-5825 Fentange, 28, rue Victor Feyder.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2010.
- 5.- Monsieur Aloyse Wagner, prénommé, est nommé administrateur-délégué de la société, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.  
Son mandat d'administrateur-délégué expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2010.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'eux connue, donnée aux comparants, agissant es-dite qualité, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: T. Wagner, A. Wagner, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, vol. 21CS, fol. 2, case 11. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 mai 2004.

T. Metzler.

(035912.3/222/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**CONCISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 53.328.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signatures

*Administrateurs*

(035163.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**CONCISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 53.328.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signatures

*Administrateurs*

(035160.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**DOMANIAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 41.966.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue  
le 10 mars 2004 à 16 heures à Luxembourg,  
23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes arrivent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., administrateurs et de Monsieur Noël Didier, commissaire aux comptes.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034831.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

---

**LECOUTERE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 42.836.

—  
Il résulte d'une réunion du conseil d'administration en date du 26 avril 2004 que le siège social de la société est transféré à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

Pour réquisition et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 avril 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034920.3/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 42.136.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 21 avril 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Huitième résolution*

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du mercredi 24 avril 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

S.D.G.A. HOLDING S.A.

S. Vandì / M. La Rocca

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034971.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**VANEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 100.450.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société à responsabilité limitée de droit polonais dénommée VANEL POLSKA, ayant son siège social à 58-200 Dzierzoniow (Pologne) 38, rue Swidnicka, SIRET numéro 890610485, inscrite auprès du Registre de Commerce du Tribunal Régional pour Wroclaw-Fabryczna de Wroclaw, IX-ème Section Commerciale du Registre National du Tribunal, sous le numéro 0000058559,

ici représentée par:

Monsieur Pierre Vanel, administrateur de sociétés, demeurant à F-69450 St Cyr au Mont d'Or, 2A, Chemin des Charbottes (France),

agissant en sa qualité de Président du Conseil de ladite société, avec pouvoir d'engager la prédite société par sa seule signature.

2. Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

a) Monsieur Alain Dabrowski, administrateur de sociétés, demeurant à Dzierzoniow, 58-200, UI Grabowa 5, Pologne, en vertu d'une procuration datée du 29 mars 2004.

b) Madame Dorota Bon, comptable, demeurant à Nowa-ruda, 57-402, UI Radkowska 8a, Pologne, en vertu d'une procuration datée du 29 mars 2004.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varietur par les comparants agissant en leurs dites qualités et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être soumises ensembles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualité qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VANEL LUXEMBOURG S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente de pièces et sous-ensembles en fil métallique (ressorts industriels et produits connexes) ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet, sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Toute cession d'actions est subordonnée à l'approbation préalable du Conseil d'administration, conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires dont tout candidat acquéreur est présumé en avoir été informé.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué qui possède dans tous les cas un droit de cosignature obligatoire soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué. Lorsque la signature conjointe n'est pas possible en raison de l'absence de l'un des administrateurs, l'administrateur-délégué exerce le pouvoir de signature individuellement.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Sur le solde du bénéfice net de la société est distribué un dividende d'au moins dix pour cent.

Le montant restant sera mis à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. VANEL POLSKA, S.à r.l., prédésignée, deux mille six cent trente cinq actions, . . . . .	2.635
2. Monsieur Alain Dabrowski, prédésigné, trois cent dix actions, . . . . .	310
3. Madame Dorota Bon, prédésignée, cent cinquante-cinq actions, . . . . .	155
Total: trois mille cent actions . . . . .	<u>3.100</u>

Toutes les actions ont été libérées à concurrence d'un quart par des versements en espèces de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.



*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant préqualifié, ès qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui du commissaire à un. La durée des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes est de une année renouvelable d'année en année lors de l'assemblée générale ordinaire.

*Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a) Monsieur Pierre Vanel, administrateur de sociétés, demeurant à F-69450 St Cyr au Mont d'Or, 2A, Chemin des Charbottes (France).
- b) Monsieur Alain Dabrowski, administrateur de sociétés, demeurant à Dzierzoniow, 58-200, UI Grabowa 5, Pologne.
- c) Madame Dorota Bon, comptable, demeurant à Nowa-ruda, 57-402, UI Radkowska 8a, Pologne.

*Troisième résolution*

Est appelé aux fonctions de commissaire:

MAZARS, société anonyme, avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

*Quatrième résolution*

Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

*Sixième résolution*

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 5 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Pierre Vanel, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

*Septième résolution*

Le siège social est fixé à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: P. Vanel, P. Rochas, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 avril 2004, vol. 896, fol. 86, case 4. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 avril 2004.

*B. Moutrier.*

(034688.3/272/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

**SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE DE PARTICIPATION ET DE SERVICES (F.I.P.S.) S.A.,****Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.252.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 avril 2004 que:

- La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, est nommé nouveau commissaire aux comptes.

- Le siège social de la société est transféré à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

Pour réquisition et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05275. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034921.3/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**CAFE COLIBRI, S.à .r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 50.316.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le huit avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Pina Pierri, indépendante, née à Turi/Bari (Italie) le 23 décembre 1964, épouse de Paolo d'Elia, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clément.

La comparante requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- CAFE COLIBRI, S.à r.l., avec siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.316, a été constituée suivant acte du notaire Frank Molitor, alors de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 10 février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 263 du 15 juin 1995, modifiée suivant acte sous seing privé du 4 juillet 2001, publié audit Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 20 du 4 janvier 2002.

- Son capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros, divisé en cinq cents (500) parts de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit (24,78) euros chacune.

- La comparante est propriétaire des cinq cents (500) parts de ladite société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité depuis le 30 novembre 2003.

- Par la présente, elle prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet rétroactif au 30 novembre 2003 et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux gérantes sur l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au domicile de l'actionnaire unique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Pierri, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2004, vol. 885, fol. 7, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 21 avril 2004.

F. Molitor.

(035291.3/223/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**ZAMBON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3482 Dudelange, 12, rue des Genêts.  
R. C. Luxembourg B 90.405.

L'an deux mille quatre, le neuf avril.

1) Romano Zambon, époux de Liliane Quagliani, né à Dudelange, le 20 avril 1952, commerçant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, propriétaire de soixante-dix (70) actions de ZAMBON S.A. avec siège social à L-3482 Dudelange, 12, rue des Genêts, constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 17 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 99 du 31 octobre 2003;

2) Liliane Quagliani, commerçante, née à Dudelange, le 19 août 1951, épouse de Romano Zambon, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, propriétaire de dix (10) actions de la Société;

3) Gilles Zambon, étudiant, né à Luxembourg, le 9 juillet 1980, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, propriétaire de dix (10) actions de la Société;

4) Tom Zambon, employé privé, né à Luxembourg, le 29 mai 1980, demeurant à L-3511 Dudelange, 48, rue de la Libération, propriétaire de dix (10) actions de la Société,

suite au décès de l'associé Louis Zambon, né à Fiume (Italie), le 6 novembre 1917, époux de Nataline Faiazza, commerçant, demeurant en dernier lieu à L-3482 Dudelange, 12, rue des Genêts, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Ils nomment Romano Zambon, époux de Liliane Quagliani, né à Dudelange, le 20 avril 1952, commerçant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, aux fonctions d'administrateur en remplacement de Louis Zambon. Il achèvera son mandat.

2) Ils acceptent la démission de Romano Zambon, né à Dudelange, le 20 avril 1952, commerçant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, de son poste de commissaire aux comptes et lui donnent décharge pour l'exécution de son mandat.

3) Ils nomment GILOANNE S.A. de L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf, au poste de commissaire aux comptes. Elle achèvera le mandat du commissaire aux compte démissionnaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Signé: R. Zambon, G. Zambon, T. Zambon, L. Quagliani, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2004, vol. 329, fol. 94, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

#### Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Romano Zambon, né à Dudelange, le 20 avril 1952, commerçant, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, Liliane Quagliani, commerçante, née à Dudelange, le 19 août 1951, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel, Gilles Zambon, étudiant, né à Luxembourg, le 9 juillet 1980, demeurant à L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel et Tom Zambon, employé privé, né à Luxembourg, le 29 mai 1980, demeurant à L-3511 Dudelange, 48, rue de la Libération, administrateurs de la société ZAMBON S.A. avec siège social à L-3482 Dudelange, 12, rue des Genêts, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Romano Zambon, préqualifié, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Dudelange, le 9 avril 2004.

Signé: R. Zambon, G. Zambon, T. Zambon, L. Quagliani, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2004, vol. 329, fol. 94, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 3 mai 2004.

F. Molitor.

(035370.3/223/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

#### **CORVIGLIA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 33.003.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 12 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 294 du 24 août 1990; statuts modifiés suivant acte du même notaire, en date du 26 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 53 du 7 février 1991, en date du 27 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 328 du 31 juillet 1992, et en date du 14 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C ° 95 du 23 février 1996. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 3 octobre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 266 du 16 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

CORVIGLIA, Société Anonyme Holding

Signature

(035033.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

#### **CORVIGLIA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 33.003.

#### EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2005.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2005.

Pour extrait conforme

CORVIGLIA, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035032.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**EQUINOX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 77.581.

—  
*Extrait du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue le 26 avril 2004 à 14.30 heures au siège social*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 6 avril 2004, Monsieur Michele Antonini demeurant à Lugano, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées après délibération à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

EQUINOX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035044.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**OAXACA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 84.632.

—  
Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2003 que:

1) Election of Mr. Philip Barrett to the Board of Managers as well as election of Mr. Bodo Demisch with effect of May 22nd 2003 to the Board of Managers.

2) The resignation of Mr. Helmer Möller and TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. from the Board of Managers with effect from November 17th, 2003 and October 20th, 2003 respectively has been accepted.

3) The Transfer of the registered office from 8, rue Beck, Luxembourg to 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg as of 1st June 2003.

**Traduction française:**

1) Election de M. Philip Barrett au Conseil d'Administration et élection de M. Bodo Demisch au Conseil d'Administration avec effet du 22 mai 2003.

2) Les résignations de M. Helmer Möller ainsi que TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. du Conseil d'Administration avec effet du 17 novembre 2003 et 20 octobre 2003 respectif ont été acceptées.

3) Le transfert du siège social du 8, rue Beck, Luxembourg à 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour avis conforme

Signature

*Un administrateur*

(035079.3/805/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.383.

—  
**DISSOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A., qui a eu lieu en date du 8 avril 2004 a donné décharge au Liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

*Pour E.T.O. (EUROPEAN TRADING ORGANISATION) S.A. (liquidée)*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035247.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**COLVECA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 65.208.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 24 mars 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du 18 juin 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un an), les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 avril 2004.

*Le Conseil d'Administration*

S. Vandi / D. Murari

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05667. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035101.3/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**PARFUME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 67.817.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2004, que l'Assemblée a pris, chacune à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction de Commissaire de la société.

L'Assemblée prend également acte et accepte, que le mandat conféré en son temps à la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. prend fin à l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Commissaire démissionnaire, pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2000.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 avril 2004.

PARFUME S.A.

S. Vandi / D. Murari

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04243. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035105.3/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**FIN-ASTRA LUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 76.394.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2004, que l'Assemblée a pris, chacune à l'unanimité des voix et séparément, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire.

La lettre de démission datée du 11 mars 2004 restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Commissaire démissionnaire.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 mars 2004.

FIN-ASTRA LUX S.A.

D. Murari / M. La Rocca

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, réf. LSO-AO06172. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035115.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**VERTBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 71.973.

*Managing Director*

It results from resolutions of the board of directors' action in writing without a meeting from 25 march 2004, that Mr. Adam Uszpolewicz resigned from his function as managing director.

It results further that Mr. Daniel A. Currie, with professional address at 14, rue E. Steichen, L-2540 Luxembourg, is delegated to act as managing director of the company

Following such resolutions, the board of directors, as of 25 march 2004 consists of:

- Mr. Daniel A. Currie, managing director, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.
- Mr. David A. Diamond, director, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.
- Mr. Adam Uszpolewicz, director, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.

**Suit la traduction en français:**

*Administrateur-délégué*

Il résulte des résolutions du conseil d'administration du 25 mars 2004, que Monsieur Adam Uszpolewicz a démissionné de sa fonction en tant qu'administrateur-délégué.

Il résulte en outre que M. Daniel A. Currie, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été délégué d'agir en tant qu'administrateur délégué de la société.

Suivant ces résolutions, le conseil d'administration se compose comme suit à partir du 25 mars 2004:

- Monsieur Daniel E. Currie, administrateur-délégué, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.
- Monsieur David A. Diamond, administrateur, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.
- Monsieur Adam Uszpolewicz, administrateur, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-1024 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004

VERTBOIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00359. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann*

(035138.3/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**FERNBACH FINANCIAL SOFTWARE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 70.830.

Im Jahre zweitausendvier, am siebten April.

Vor dem amtierenden Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitz zu Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der FERNBACH FINANCIAL SOFTWARE S.A., eine Aktiengesellschaft mit Sitz in L-2557 Luxemburg, 7a, rue Robert Stümper, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, am 20. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 754 vom 12. Oktober 1999.

Die Satzung wurde abgeändert:

- laut Urkunde aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, am 23. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 220 vom 22. März 2000;

- laut Urkunde aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, am 28. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 1059 vom 11. Juli 2002;

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Maggy Strauss, Privatbeamtin, wohnhaft in Garnich.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Frau Gaby Weber, Privatbeamtin, wohnhaft in Mersch.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Edith Maerten, Privatbeamtin, wohnhaft in Bourglinster.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgenden Punkt begreift:

Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'activité Syrdall.

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

*Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2557 Luxemburg, 7a, rue Robert Stümper nach L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'activité Syrdall, und somit dem ersten Absatz von Artikel 3 folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Munsbach.»

*Kosten und Gebühren*

Die Kosten und Gebühren, in welcher Form auch immer, welcher der Gesellschaft anfallen durch vorliegende Urkunde, belaufen sich auf ungefähr eintausend Euro (EUR 1.000,-).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese mit dem Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Strauss, G. Weber, E. Maerten, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, vol. 143S, fol. 21, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 29. April 2004.

G. Lecuit.

(035484.3/220/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**FERNBACH FINANCIAL SOFTWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxemburg B 70.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 avril 2004.

G. Lecuit.

(035487.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**KUTTEN ALAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. PEINTURES KUTTEN ALAIN, S.à r.l.).**

Siège social: L-3465 Dudelange, 58, rue de l'Étang.  
R. C. Luxembourg B 47.004.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Alain Kутten, maître-peintre, né à Bettembourg, le 20 février 1963, matricule 19630220117, demeurant à L-3522 Dudelange, 22, rue Emile Mayrisch,

associé unique de KUTTEN ALAIN (anciennement PEINTURES KUTTEN ALAIN), S.à r.l., avec siège social à L-3225 Bettembourg, rue Lachemer, Z.I. Scheleck II, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.004, constituée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch en date du 11 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 246 du 22 juin 1994, modifiée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch du 29 février 1996, publié au dit Mémorial, numéro 273 du 5 juin 1996, modifiée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch du 2 décembre 1999, publié au dit Mémorial, numéro 260 du 6 avril 2000, modifiée suivant acte sous seing privé du 25 juillet 2001, publié au dit Mémorial, numéro 57 du 11 janvier 2002.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique, se réunit en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se considère dûment convoqué, et prend, sur ordre du jour conforme les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il transfère le siège social de Bettembourg à Dudelange.

*Seconde résolution*

Il modifie l'article 4 des statuts et lui donne la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Dudelange.»

*Troisième résolution*

Il fixe l'adresse de la société à L-3465 Dudelange, 58, rue de l'Étang.  
Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Kутten, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 avril 2004, vol. 883, fol. 92, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 avril 2004.

F. Molitor.

(035359.3/223/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**KUTTEN ALAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(PEINTURES KUTTEN ALAIN, S.à r.l.).**

Siège social: L-3465 Dudelange, 58, rue de l'Étang.  
R. C. Luxembourg B 47.004.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 avril 2004.

F. Molitor.

(035361.3/223/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**MADELEINE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 46.135.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MADELEINE FINANCE S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(035153.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.



**KERSCHENMEYER CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 33.571.

L'an deux mille quatre, le trente et un mars.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

1.- François Kerschenmeyer, commerçant, né à Pétange, le 13 juin 1962, époux de Christiane Lurquin, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains;

2.- Jorge Azenha Te, chef d'équipe, né à Figueira da Foz (Portugal) le 14 avril 1958, époux de Marilia Cabete Soares, demeurant à L-3209 Bettembourg, 6, a Leischemer,

seuls actionnaires de KERSCHENMEYER CONSTRUCTIONS, S.à r.l., avec siège social à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 33.571, constituée suivant acte Tom Metzler de Luxembourg-Bonnevoie en date du 18 avril 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 377 du 13 octobre 1990, modifiée suivant acte Paul Decker de Luxembourg-Eich du 31 mars 1998, publié au dit Mémorial, numéro 499 du 7 juillet 1998, modifiée suivant acte sous seing privé du 4 juin 1999, publié au dit Mémorial, numéro 578 du 27 juillet 1999, modifiée suivant acte sous seing privé du 12 octobre 2001, publié au dit Mémorial, numéro 285 du 20 février 2002, modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange du 23 octobre 2002, publié au dit Mémorial, numéro 1739 du 5 décembre 2002.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ils étendent l'objet social de la société.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente, ils modifient l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet:

- a) l'exploitation d'une entreprise de construction, de voirie, d'excavation de terrain;
- b) l'exploitation d'une entreprise de plafonnage et de façades avec vente des articles de la branche;
- c) l'exploitation d'une agence immobilière;
- d) la promotion, l'achat, la vente, la location et la mise en valeur d'immeubles ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Enfin, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Kerschenmeyer, J. Azenha Te, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 avril 2004, vol. 883, fol. 93, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 avril 2004.

F. Molitor.

(035363.3/223/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**KERSCHENMEYER CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 33.571.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 avril 2004.

F. Molitor.

(035364.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**INTERPNEU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 10.330.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035174.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**MERLONI TERMOSANITARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 49.845.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration émis par voie circulaire en date du 18 février 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la décision suivante:

*Première et unique décision*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Alberto Ciappelloni (Annexe 1) de sa fonction de Président du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Paolo Amato, Ingénieur, demeurant à Rome (I), Via Liegi 52, en remplacement de Monsieur Alberto Ciappelloni, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration décide de déléguer à Monsieur Paolo Amato, la gestion journalière de la société. A cet effet, Monsieur Paolo Amato portera le titre d'Administrateur-Délégué. Conformément aux articles 9 et 10 des statuts de la société, la société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 mars 2004.

*Le Conseil d'Administration*

P. Amato

*Président et Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00600. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(035116.3/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**AQUA, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 26.279.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Pour AQUA*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

(035120.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**ESCAPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 81.363.

Constituée suivant acte devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, du 22 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 936 du 30 octobre 2001, inscrite au Registre de Commerce le 10 avril 2001.

Modifié devant Maître Edmond Schroeder, le 12 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 47 du 10 janvier 2002, inscrite au Registre de Commerce le 31 juillet 2001.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mars 2004*

L'an deux mille quatre, le vingt mars.

Ont comparu:

Les associés de la S.A., représenté par:

Monsieur Stiernon Gontran, demeurant à B-1500 Halle, 525, Chaussée de Nivelles,

agissant en qualité d'administrateur-délégué de la société ESCAPE HOLDING S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer.

*Ordre du jour:*

1. Démission des administrateurs.
2. Nomination des nouveaux administrateurs.
3. Démission de l'administrateur-délégué.
4. Nomination des administrateurs-délégués.
5. Démission du commissaire aux comptes.
6. Nomination du commissaire aux comptes.
7. Changement du siège social.

*Première résolution*

- Démission des administrateurs:

a) Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, né à Namur, le 21 janvier 1963, demeurant à B-1500 Halle, 525, Chaussée de Nivelles et lui accorde pleine et entière décharge.

b) Madame Nathalie Cranenbroeck, employée privé, né à Uccles, le 6 septembre 1965, demeurant à L-4664 Niederkorn, 8, rue de Sanem et lui accorde pleine et entière décharge.

*Deuxième résolution*

- Nomination des administrateurs:

a) Monsieur Koen Andries, administrateur, né à Berchem-St-Agathe, le 17 juillet 1969, demeurant à B-1090 Jette, 55/2, Valère Broekaertstraat.

b) Monsieur Léopold Scheerlinck, administrateur, né à Brugge, le 31 mai 1953, demeurant à B-9031 Gent, 1, De Kemeterlaan.

*Troisième résolution*

- Démission de l'administrateur-délégué:

a) Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, né à Namur, le 21 janvier 1963, demeurant à B-1500 Halle, 525, Chaussée de Nivelles et lui accorde pleine et entière décharge.

*Quatrième résolution*

- Nomination des administrateurs-délégués:

a) Monsieur Léopold Scheerlinck, administrateur, né à Brugge, le 31 mai 1953, demeurant à B-9031 Gent, 1, De Kemeterlaan.

b) Monsieur Koen Andries, administrateur, né à Berchem-St-Agathe, le 17 juillet 1969, demeurant à B-1090 Jette, 55/2, Valère Broekaertstraat.

*Cinquième résolution*

- Démission du commissaire aux comptes:

a) INTERNATIONAL STRATEGIES S.A., R.C. Luxembourg B 86.889, siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal et lui accorde pleine et entière décharge.

*Sixième résolution*

- Nomination du commissaire aux comptes:

a) MONEYLIFT S.A., R.C. Luxembourg B 96.010, siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

*Septième résolution*

- Changement du siège social:

Le transfert du siège social de L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt et la modification afférente à l'article 1 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, même date qu'en tête.

N. Maeck / K. Andries / G. Stiernon.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2004, réf. LSO-AO05410. – Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(035202.3/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**PAWAISH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 83.000.

Avec effet au 27 avril 2004, M. Arun Ratra a démissionné de sa fonction d'administrateur.

Avec effet au 27 avril 2004, l'administrateur suivant a été nommé en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Lodewijk Marinus Ten Cate résidant à Kalfjeslaan 52, NL-1083, Amsterdam.

Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

*Pour PAWAISH S.A.*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05493. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(035255.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**AMACO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 58.628.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.  
(035156.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

**AMACO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 58.628.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 27 avril 2004 à Luxembourg*

L'Assemblée décide de ne pas reconduire les mandats d'administrateur de Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Monaco et de Monsieur Jeffrey Davies, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de Monsieur Michael Elias, manager, demeurant à Oegstgeest (NL) pour une nouvelle période statutaire d'un an.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur de la société:

- Monsieur Kaarel Tedder, manager, demeurant Bankastraat 122, 2585 ET., Den Haag (NL);
  - Madame Petra Dunselman, manager, demeurant 20 rue de Helpert, L-7418 Buschdorf
- pour une période statutaire d'un an.

*Le Conseil d'Administration se compose de*

- Monsieur Michaels Elias, manager, demeurant à Oegstgeest (NL);
- Monsieur Kaarel Tedder, manager, demeurant à Den Haag (NL);
- Madame Petra Dunselman, manager, demeurant à Buschdorf.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

L'Assemblée décide de réélire COMPTAFISC S.A. établie à 165A Route de Longwy, L-4751 Pétange aux fonctions de commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire d'un an.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00059. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035169.3/806/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**CAFE SILVA COSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-3512 Dudelange, 179, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 92.494.

L'an deux mille quatre, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Lidia Da Silva Costa, cabaretière, née à Penacova (Portugal) le 28 juin 1956, épouse de Antonio Jose Carreira, demeurant à L-3512 Dudelange, 179, rue de la Libération,

seule associée de CAFE SILVA COSTA, S.à r.l., avec siège à L-3512 Dudelange, 179, rue de la Libération, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange en date du 24 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 438 du 22 avril 2003, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 92.494.

La comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, se réunit en assemblée générale extraordinaire et prend, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Elle modifie l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un café-brasserie avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques et établissement de restauration ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Da Silva Costa, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2004, vol. 883, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 31 mars 2004.

F. Molitor.

(035365.3/223/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**CAFE SILVA COSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3512 Dudelange, 179, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 92.494.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 31 mars 2004.

F. Molitor.

(035368.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**BRG FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 27.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Pour BRG FUND*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

(035121.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**CALLAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.537.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALLAS HOLDING S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

(035154.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**INDIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: 123.500.000,- EUR.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 97.539.

Par résolution du conseil de gérance, en date du 2 avril 2004, la société INDIGO, S.à r.l. a décidé:

- de nommer ERNST AND YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, enregistré au R.C. Luxembourg sous le numéro B 88.089 en tant que commissaire de la société pour une durée indéterminée.

- de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035218.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**CLORANE S.A., Société Anonyme,  
(anc. VANILLA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 93.250.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLORANE S.A. (anc. VANILLA HOLDING S.A.), Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(035157.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**DREAMSGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 96.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DREAMSGATE HOLDING S.A., Société Anonyme  
T. Fleming / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(035159.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 72.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(035162.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**MDS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 93.231.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MDS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(035165.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**RENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 28.579.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00163, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Signature

(035173.3/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 82.340.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(035167.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**BIG SIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.  
R. C. Luxembourg B 80.468.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035175.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A., Société Anonyme,  
(anc. INVESTINDUSTRIAL 4 S.A.).**

Registered office: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R. C. Luxembourg B 85.123.

In the year two thousand four, on the fourteenth of March.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of INVESTINDUSTRIAL 4 S.A., a société anonyme having its registered office in L-1746 Luxembourg, 2, rue J.Hackin, constituted by a notarial deed on the 11th of December 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 565 of the 11th of April 2002 and the Articles of Incorporation have been modified at last pursuant to a deed of the undersigned notary of the 17th of March 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mr Franck Verdier, employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mr Patrick van Denzen, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Gwenaëlle Cousin, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1) To change the name of the Company from INVESTINDUSTRIAL 4 S.A. to BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A.;

2) To include in article 7 of the articles of association the following:

«Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference call or by other similar means of communications where all the persons taking part in the meeting are able to hear and converse with one another. Participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.»

3) To amend the articles of association accordingly.

4) Sundries.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First Resolution.*

The general meeting decides to change the name of the Company from INVESTINDUSTRIAL 4 S.A. to BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A. As a consequence Article 1 of the Articles of Incorporation will be modified as follows:

**Art. 1.** There exists a corporation in the form of a société anonyme, under the name of BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A.

*Second Resolution*

The general meeting decides to include a paragraph sixth in Article 7 of the Articles of Association which henceforth have the following wording:

«**Art. 7. Sixth paragraph.** Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference call or by other similar means of communications where all the persons taking part in the meeting are able to hear and converse with one another. Participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting».

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred Euros (EUR 900.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVESTINDUSTRIAL 4 S.A., avec siège social à L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin, constituée par acte notarié en date du 11 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 565 du 11 avril 2002 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 mars 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Franck Verdier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick van Denzen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Gwenaëlle Cousin, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Modifier le nom de la Société de INVESTINDUSTRIAL 4 S.A. en BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A.;

2) Ajouter dans l'article 7 des statuts le paragraphe suivant:

«Chaque administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou autres moyens similaires de communication où toutes les personnes prenant part à la réunion sont capables d'entendre et de communiquer entre elles. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.»

3) Modifier les statuts;

4) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Assemblée décide de changer le nom de la Société de INVESTINDUSTRIAL 4 S.A. en BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A. En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous forme de société anonyme, sous la dénomination de BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A.»

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide d'inclure un paragraphe 6 dans l'article 7 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 7. Sixième paragraphe.** Chaque administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou autres moyens similaires de communication ou toutes les personnes prenant part à la réunion sont capables d'entendre et de communiquer entre elles. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion ».



*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Verdier, P. van Denzen, G. Cousin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, vol. 143S, fol. 29, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

G. Lecuit.

(035441.3/220/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**BUSINESS SOFTWARE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 85.123.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

G. Lecuit.

(035443.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**INDIGO-CARMINE S.e.n.c., Société en nom collectif.**

**Capital souscrit: 20.000,- EUR.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 97.306.

Par résolution du conseil de gérance, en date du 2 avril 2004, la société INDIGO-CARMINE S.e.n.c. a décidé:

- de nommer ERNST AND YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, enregistré au R.C. Luxembourg sous le numéro B 88.089 en tant que commissaire de la société pour une durée indéterminée.

- de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00070. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035221.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**ADRENALINE SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 49.604.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'an 2003.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05244. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035269.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**CARMINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: 6.500.000,- EUR.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 97.537.

Par résolution du conseil de gérance, en date du 2 avril 2004, la société CARMINE, S.à r.l. a décidé:  
- de nommer ERNST AND YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, enregistré au R.C. Luxembourg sous le numéro B 88.089 en tant que commissaire de la société pour une durée indéterminée.  
- de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035224.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**VANCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 40.670.

Par résolution du Conseil d'Administration, en date du 23 avril 2004, la société VANCO S.A. a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035228.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: 25.025.800,- EUR.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 84.221.

Par résolution du Conseil de gérance, en date du 25 mars 2004, la société INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035230.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**HAKAPI CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 75.033.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 2 juillet 2001 que:

1. La démission de Monsieur Ken Jones Burgess Hodgson, comptable, élisant domicile à Camburgh House, Old Dover Road Canterbury. KEWT. UK en sa qualité de Commissaire aux Comptes est acceptée. Décharge de sa gestion, lui est accordée avec effet immédiat.

2. Est élue au poste de Commissaire aux Comptes, en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de l'an 2002.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035273.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**LAVILLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 86.502.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

*Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi*

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Pour LAVILLE HOLDING S.A.*

*Société Anonyme Holding*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05851. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035231.3/833/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**AMARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 86.503.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

*Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi*

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Pour AMARINVEST HOLDING S.A.*

*Société Anonyme Holding*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05852. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035234.3/833/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.  
Capital souscrit: 66.174.780,- EUR.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 74.293.

Par résolution du Conseil de gérance, en date du 25 mars 2004, la société INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035233.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**PLAZZA INVESTMENTS & PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1429 Luxembourg, 30, rue Tony Dutreux.  
R. C. Luxembourg B 100.540.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Patrick Sganzerla, expert-comptable, né à Toulon (France) le 28 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II;

2.- Monsieur Guy Frisch, gérant de société, né à Luxembourg le 2 juillet 1965, demeurant professionnellement à L-1522 Luxembourg, 5, rue Jules Fischer,

ici représenté par Monsieur Patrick Sganzerla, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 26 avril 2004.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant, ès qualités qu'il agit, et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de PLAZZA INVESTMENTS & PROPERTIES, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet:

1.- La réalisation, la mise en valeur et la promotion, l'achat et la vente, la gestion ainsi que la location d'immeubles bâtis ou à bâtir.

La société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra gager ses biens ou se porter caution au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

La société exercera cette activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

2.- La prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mil quatre.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Patrick Sganzerla, expert-comptable, né à Toulon (France) le 28 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II, soixante-deux parts sociales . . . . .	62
2.- Par Monsieur Guy Frisch, gérant de société, né à Luxembourg le 2 juillet 1965, demeurant professionnellement à L-1522 Luxembourg, 5, rue Jules Fischer, soixante-deux parts sociales . . . . .	62
Total: cent vingt-quatre parts sociales . . . . .	124

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

**Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 12.** Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

**Art. 13.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

**Art. 14.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est à L-1429 Luxembourg, 30, rue Tony Dutreux.
- 2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Patrick Sganzerla, préqualifié.
  - Monsieur Guy Frisch, préqualifié.
- 3.- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants. Toutefois, Monsieur Patrick Sganzerla, préqualifié, pourra engager la société par sa seule signature pour les opérations d'un montant inférieur ou égal à mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Sganzerla, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, vol. 143S, fol. 38, case 5. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 mai 2004.

T. Metzler.

(035914.3/222/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**GRISON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 86.495.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

*Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi*

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Pour GRISON HOLDING S.A.*

*Société Anonyme Holding*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05853. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035237.3/833/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**MER BLEUE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 49.776.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 9 mai 2003 que: Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Schaeffer, directeur de banque, élisant domicile à CORNER BANQUE LUXEMBOURG sis 10, rue Dicks L-1417 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana de Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mai 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 9 mai 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement.

Pour inscription-réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035267.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**KALAMAZOO MICHIGAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R. C. Luxembourg B 31.725.

---

*Extrait des résolutions prises lors la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 7 avril 2004*

- Le Conseil d'Administration constate que malgré les convocations réalisées dans le Letzebuerger Journal et le Mémorial C en vue de tenir une assemblée générale extraordinaire, aucun actionnaire ne s'est manifesté à la date fixée pour la tenue de ladite assemblée générale.

- Le Conseil d'Administration accepte la démission de Michèle Lutgen, demeurant L-8720 Rippweiler, 27 Haaptstroos, de son mandat de commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.

- N'étant plus en mesure, d'exercer efficacement leur mandat, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de démissionner avec effet immédiat de leur fonction au sein de la société. En outre, afin d'en avenir les tiers, il est décidé de procéder à une publication au Mémorial C du texte qui suit:

«Il est porté à la connaissance de tous que, Maître Victor Elvinger, Maître Catherine Dessoy et Maître Serge Marx, avocats, ayant établi leur adresse professionnelle au 31, rue d'Eich à L-1461 Luxembourg, ont démissionné avec effet immédiat de leur mandat d'administrateur de KALAMAZOO MICHIGAN HOLDING S.A. et que Michèle Lutgen, employée privée, demeurant à L-8720 Rippweiler, 27 Haaptstroos, a démissionné avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes de ladite société.»

Luxembourg, le 7 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035259.3/304/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**PAPIBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 4.136.000,- EUR.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.687.

---

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05490, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour PAPIBA, S.à r.l.

H. de Graaf

Gérant

(035245.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**GLOFIN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 31.335.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour GLOFIN A.G.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035258.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**EUROPEAN COLLECTIVE INTEGRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 85.125.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

*The Directors*

(034730.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

---

**EUROPEAN COLLECTIVE INTEGRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 85.125.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaires des Actionnaires  
tenue le 16 avril 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de EUROPEAN COLLECTIVE INTEGRAL LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2003.
- d'approuver le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2003.
- d'allouer à nouveau la perte de l'exercice comme suit:
- report à nouveau de la perte de: EUR 1.342.894,81.
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 16 avril 2004

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Managing director*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05153. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(034733.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

---

**BOHEMIA PROPERTY SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 96.628.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signature.

(035005.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**BOHEMIA PROPERTY SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 96.628.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 avril 2004 à 10.00 heures*

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Nous avons pris connaissance des comptes annuels et du rapport de révision du commissaire.

*Deuxième résolution*

Les comptes pour la période du 17 octobre au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

*Troisième résolution*

Le résultat qui apparaît dans les comptes est reporté à nouveau.

*Quatrième résolution*

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour le période du 17 octobre au 31 décembre 2003.

Pour l'exactitude de l'extrait

M. Wittmann



Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035003.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**KAELUM CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 87.281.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour KAELUM CONSULT S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035260.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**COPARGI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 71.913.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Reportée des Actionnaires de la Société COPARGI SA, ayant son siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (la «Société»), tenue au siège social de la Société le 19 mars 2004 à 15.00 heures.*

*Liste de présence*

<i>Actionnaire</i>	<i>Signature</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Votes</i>
THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. ....	Signature	625	625
MOUFLOLUX S.A.H. ....	Signature	625	625
		1.250	1.250

L'Assemblée nomme Audrey Dumont en tant que Président.

Le Président demande à Deborah Buffone de prendre note de l'Assemblée et à Frédérique Duculot d'être scrutateur.

Le Président ouvre la réunion et déclare que l'intégralité du capital social de la Société est représentée. En conséquence, l'Assemblée peut valablement et unanimement prendre des résolutions.

Le Président mentionne que, selon le registre des actionnaires de la Société, aucun usufruit ni aucune garantie n'a été créé sur les actions.

Le Président procède ensuite à l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes annuels de la Société au 31 Décembre 2002
2. Allocation, selon la loi luxembourgeoise, des bénéfices et de la réserve légale pour l'exercice comptable se terminant au 31 décembre 2002
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2002
4. Elections statutaires
5. Divers

L'ordre du jour est soumis au vote et à l'approbation de l'Assemblée.

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement d'approuver et de confirmer les comptes annuels audités de la Société pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2002.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 28.828.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement de décharger les Administrateurs et le Commissaire aux comptes pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement de continuer le mandat de IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anc. EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A.) en tant que Commissaire aux Comptes de la Société et de continuer le mandat de VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. et INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A. en tant qu'Administrateurs de la Société comme indiqué dans l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2003.

Aucun sujet ne venant s'ajouter à l'ordre du jour, l'Assemblée s'achève.

A. Dumont / F. Duculot / D. Buffone

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05068. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028335.2//49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2004.

---

**LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING (INTERCONSULT) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 40.312.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035263.3/536/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**ALPHA CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 67.619.

---

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Mademoiselle Mireille Herbrand, comptable, élit domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035284.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**DEXIA CLICKINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 53.730.

---

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Monsieur Joseph Bosch, Product Manager, DEXIA BANQUE, 44 Boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles

- DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, représentée par Hugo Lasat et Jean-Yves Maldague, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- Monsieur Hugo Lasat, Conseiller du Comité de Direction, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- Monsieur Rudy Vermeersch, Global Head of Structured Management, DEXIA ASSET MANAGEMENT BELGIUM, rue Royale 180, B-1000 Bruxelles

Pour DEXIA CLICKINVEST

Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035335.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**MAVELY CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.139.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 21 juillet 2003 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur, les personnes suivantes:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

MONTBLANC DIRECTORS Ltd., société de droit de Jersey, ayant son siège social à 48/50 Esplanade, Saint Helier, Channels Islands.

CLARENDON SECRETARIES LIMITED, société de droit de Jersey, ayant son siège social à 48/50 Esplanade, Saint Helier, Channels Islands.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

EURO ASSOCIATES S.A., société de droit luxembourgeois, avec son siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 21 juillet 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 21 juillet 2003, le conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente ou l'hypothèque de navire, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035270.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**BARBACANE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 86.142.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 12 août 2002 que:

La démission de Marc Robert, en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2003.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035287.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**HOPAREL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 13.000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(035295.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**ALPHA CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 67.619.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 17 janvier 2004 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Le mandat de commissaire aux comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social, le 17 janvier 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 17 janvier 2004, le conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager toute opération bancaire ne pouvant pas dépasser quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035271.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 9.570.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2003, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement de M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann, démissionnaires. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spirou-Jacoby, démissionnaire. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035343.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**ROBIM, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 4.110.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035296.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 53.250.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 2 avril 2004 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean Patry, avocat, élisant domicile à PESTALOZZI GMUER & PATRY, avocat au barreau de Genève, 15 boulevard des Philosophes, CH-1205 Genève.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis 25C, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 2 avril 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 2 avril 2004, le conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas vingt-trois mille euros (EUR 23.000,-) (ou contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente ou l'hypothèque de navire, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle du président.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035272.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**EURODIV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.756.

## EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 mars 2004: que Monsieur Maxime Laurent a été nommé administrateur-délégué.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035303.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**LUMASA, Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 16.398.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et LUMASA en date du 20 juillet 2000 est résilié avec effet au 20 avril 2004.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035304.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**FERNBACH-SOFTWARE S.A., Aktiengesellschaft.**  
 Aktiengesellschaft: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.  
 H. R. Luxemburg B 36.700.

Im Jahre zweitausendvier, am siebten April.

Vor dem amtierenden Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitze zu Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der FERNBACH-SOFTWARE S.A., eine Aktiengesellschaft mit Sitz in L-2557 Luxemburg, 7A, rue Robert Stumper, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar Christine Doerner, mit dem Amtswohnsitz in Bettemburg, am 29. März 1991, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 378 vom 11. Oktober 1991.

Die Satzung wurde abgeändert:

- laut Urkunde aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, am 15. November 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 793 vom 21. September 2001;

- laut Urkunde aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, am 28. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1039 vom 8. Juli 2002;

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Maggy Strauss, Privatbeamtin, wohnhaft in Garnich.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Frau Gaby Weber, Privatbeamtin, wohnhaft in Mersch.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Edith Maerten, Privatbeamtin, wohnhaft in Bourglinster.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgenden Punkt begreift:

Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'activité Syrdall.

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

*Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2557 Luxemburg, 7A, rue Robert Stumper nach L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'activité Syrdall, und somit dem ersten Absatz von Artikel 2 folgenden Wortlaut zu geben:

**«Art. 2. Erster Absatz.**

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Munsbach.»

*Kosten und Gebühren*

Die Kosten und Gebühren, in welcher Form auch immer, welcher der Gesellschaft anfallen durch vorliegende Urkunde, belaufen sich auf ungefähr eintausend Euro (1.000,- EUR).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese mit dem Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Strauss, G. Weber, E. Maerten, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, vol. 20CS, fol. 80, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 28. April 2004.

G. Lecuit.

(035470.3/220/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**FERNBACH-SOFTWARE S.A., Aktiengesellschaft.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 36.700.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 avril 2004.

G. Lecuit.

(035476.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**CARTESOFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-6979 Rameldange, 126B, rue de la Forêt.

R. C. Luxembourg B 100.517.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le seize avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Damien Navez, ingénieur/consultant en informatique, né le 3 août 1969, à Mons, Belgique, demeurant au 53, rue de Taisnières, B-7080 Sars-la-Bruyère, Belgique.

Lequel comparant a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes les activités en relation avec la consultance et le support en informatique, la conception, l'élaboration, le développement, la gestion, la maintenance, la commercialisation et la distribution de systèmes et solutions informatiques tant matérielles que logicielles ainsi que tout genre de services informatiques, sous quelque forme que ce soit, de même que toute autre activité commerciale.

A cette fin et en général la Société pourra effectuer toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social, son extension ou son développement.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de CARTESOFT, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Rameldange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

**Titre II.- Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cinquante (50,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est calculé sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

**Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

**Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

### **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même l'année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

### **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Damien Navez, préqualifié.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents (1.300,-) euros.

#### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Damien Navez, préqualifié.

2) Le siège social de la Société est établi au 126B, rue de la Forêt, L-6979 Rameldange.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Navez, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, vol. 143S, fol. 31, case 8. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(035704.3/230/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.